



INFOLETTRE SEPTEMBRE 2025

Chère adhérente, cher adhérent, ~~bonjour~~

En toute logique, cette infolettre d'automne nous parle de l'ouverture de la chasse... Dans leur grande naïveté, nos concitoyens se sont fiés à la grande majorité des déclarations officielles, et pensaient que la chasse allait ouvrir le 14 septembre à 7h00. Or, nombre de ruraux, population opposée à 80 % à l'exercice de la chasse, entendent des coups de feu depuis le 20 août dernier. Cette activité de « sport loisir », consiste au : « **tir sur cible vivante en milieu naturel** ». Ces adeptes sont à plus de 70 % des citoyens. Pour info, et selon les statistiques de la fédération nationale des Chasseurs, les agriculteurs représentent moins de 1 % des chasseurs, vérifié car seulement un agriculteur sur 10 est chasseur : <https://www.lafranceagricole.fr/chasse/article/844406/un-chasseur-sur-dix-est-agriculteur>.

Par ailleurs, de nombreuses dérogations ont été prises par les préfets selon les départements pour chasser encore plus dans l'espace, et dans le temps, sous divers prétextes fallacieux. Facile puisque les chasseurs sont majoritaires statutairement dans toutes les instances concernant la faune sauvage (ce n'est pas Saint-Hubert que les Chasseurs devaient remercier mais le maréchal Pétain et son ordonnance du 31 juillet 1941 qui a permis cette situation).

Il serait temps que chacun prenne conscience, et particulièrement nos politiques, c'est-à-dire nos décideurs, que de la santé de l'environnement dépend notre survie même en tant qu'une espèce humaine. Or, cette nature qui nous nourrit est mise à mal jusqu'au danger par nos activités, dont la chasse, responsable aussi du changement climatique.

Or, nous, Associations de défense de l'environnement dont certains de nos représentants siègent en commissions, sommes bien placées pour témoigner du triste constat : toutes les études statistiques, scientifiques, objectives et d'instances officielles reconnues sont ignorées, rejetées par les dirigeants de la chasse. Ceux-ci, pour satisfaire la passion mortifère d'une minorité bénéficiant du bien commun et des finances publiques, n'hésitent pas au mensonge, à la désinformation et à la mise en place d'artifices pseudo scientifiques.

Autre constat désolant, toutes les données, tous les chiffres donnés par les chasseurs sont considérés comme vérité par les instances officielles alors qu'elles sont généralement déclaratives sans aucun contrôle indépendant.

Et la liste, exposant ci-après l'inacceptable, est non exhaustive

- À l'heure actuelle, le lobby de la chasse est tellement incrusté dans l'appareil d'État, qu'en un mois plus de 40 décisions, détruisant la biodiversité et la faune sauvage, ont été prises. Ces faits sont plus qu'alarmants. Les responsables politiques actuels ont pris des décisions allant à l'encontre des arrêtés du Conseil d'État, qui est pourtant la plus haute instance de notre république, garante de la loi et de nos libertés :

Jeté au panier, le moratoire du conseil d'État sur la chasse aux espèces en grand danger, tel que la tourterelle des bois : 10 000 oiseaux consentis aux Nemrod sans aucun contrôle extérieur ni méthode, en laissant la gestion de la mesure aux Chasseurs eux-mêmes ... de qui se moque-t-on ?

A ce titre nous avons la même indignation que Monsieur Gérard Charollois, président de la « Convention Vie et Nature » adhérente de l'AOC, dont voici un extrait de sa dernière lettre.

« Depuis quatre ans, suite à un arrêt du conseil d'état, le gouvernement prohibait en septembre la chasse de la tourterelle des bois migratrice.

Cette année, sous prétexte d'une remontée temporaire et bien fragile des effectifs de l'espèce, le gouvernement autorise la mise à mort par les chasseurs de dix mille oiseaux.

Lorsque la dix-millième tourterelle tombera, la chasse devra s'arrêter sur l'ensemble du territoire national.

Cette limitation purement théorique est une imposture car la chose est incontrôlable et la limitation est inapplicable à l'évidence.

Forfaiture et imposture masquent les agressions contre la Nature.

Moralité : les lobbies font la loi sur la planète et les politiques ne sont que leurs jouets dociles. »

- Bafoué le principe de précaution constitutionnel concernant le plomb malgré notre saisine du ministère et des agences régionales de santé, dangereux neurotoxique, présent sur tous les sols de chasse à raison de 8000 tonnes par an et présence possible dans la venaison donnée ou vendue désormais officiellement, sans la moindre information du public lors de sa distribution. 5 environ 29 000 tonnes vendues en Allemagne... Pas de chiffre disponible pour la France pourtant paradis de la chasse et des battues aux sangliers!... Qui s'en étonne ?
- Moquées nos alertes suite à de nombreuses études documentées, depuis 2003, concernant l'impact des canicules sur les populations d'ongulés alors que celles de chevreuil et de chamois, par exemple, en sont impactées et chutent, car les Mère n'ont plus la capacité à nourrir les juvéniles.
- Piétinée le principe constitutionnel de de précaution puisque sur 91 espèces chassables 20 sont sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature).
- Rejeté notre amendement à la loi de conditions Animales, demandant l'interdiction de lâchers de « gibier » d'élevage (19 000 000 par an) qui, selon des études reconnues dont celle de la fédération nationale de chasse elle-même, qui polluent génétiquement la faune sauvage en affectant leurs défenses immunitaires...
- Rejetées nos demandes que les recours contre les battues administratives soient suspensifs dans l'attente du jugement du tribunal administratif, alors que plus de 80 % des recours ont

été justifiés, car les battues incriminées étaient sans preuve ni objet... sauf que les battues ont eu lieu !

- Aucune prise en compte de l'interdiction des munitions de guerre, permettant des tirs mortels à plus d'un kilomètre et demandant des compétences que très peu de gens peuvent acquérir selon les professionnels de l'armement, et malgré le constat de plusieurs homicides.
- Stupidité de vouloir détruire tous les prédateurs au prétexte qu'ils sont les concurrents des chasseurs, alors que ce sont les acteurs essentiels de l'équilibre naturel.
- Criminel de tuer les renards et contre-productif alors qu'ils sont des auxiliaires sanitaires reconnus ~~et de~~ de l'agriculture ... Tueries totalement inutiles, puisque espèce territoriale et que la saison suivante, le territoire du renard tué sera occupé par un juvénile de la portée du territoire mitoyen. (Selon une étude de la DREAL de Normandie chaque renard tué coûte 2000€, pour les compensations nécessaires à sa disparition... et il s'en tue entre 500 000 et 1 000 000 chaque année... Faites le calcul de ce que nous coûte l'irresponsabilité des chasseurs !)
- Mensongères les campagnes anti loups car les ressentis, les aprioris, les légendes, les contre-vérités et les peurs ancestrales, véhiculés par les lobbies prennent le pas sur les constats scientifiques.

Les fédérations de chasse ont fait des campagnes de lobbying et de communication pour dénoncer la diminution des populations d'ongulés, et particulièrement de sangliers, qu'elles imputent aux loups afin de demander son déclassement d'espèce protégée.

Ne devrions-nous pas nous réjouir du rééquilibrage de la nature au constat que les prédateurs sont en fait des auxiliaires sanitaires ~~et~~ de l'agriculture ainsi que de la santé de la forêt, que le problème de la surpopulation de sangliers est le fait de ceux qui les nourrissent et les chassent, et que celle des autres ongulés affecte la régénération de nos bois ?

Des éléments intéressants :

Une expérience récente des Fédérations de chasse d'Essonne et des Yvelines montre la diminution de 26 % des dégâts en suspendant l'agrainage.

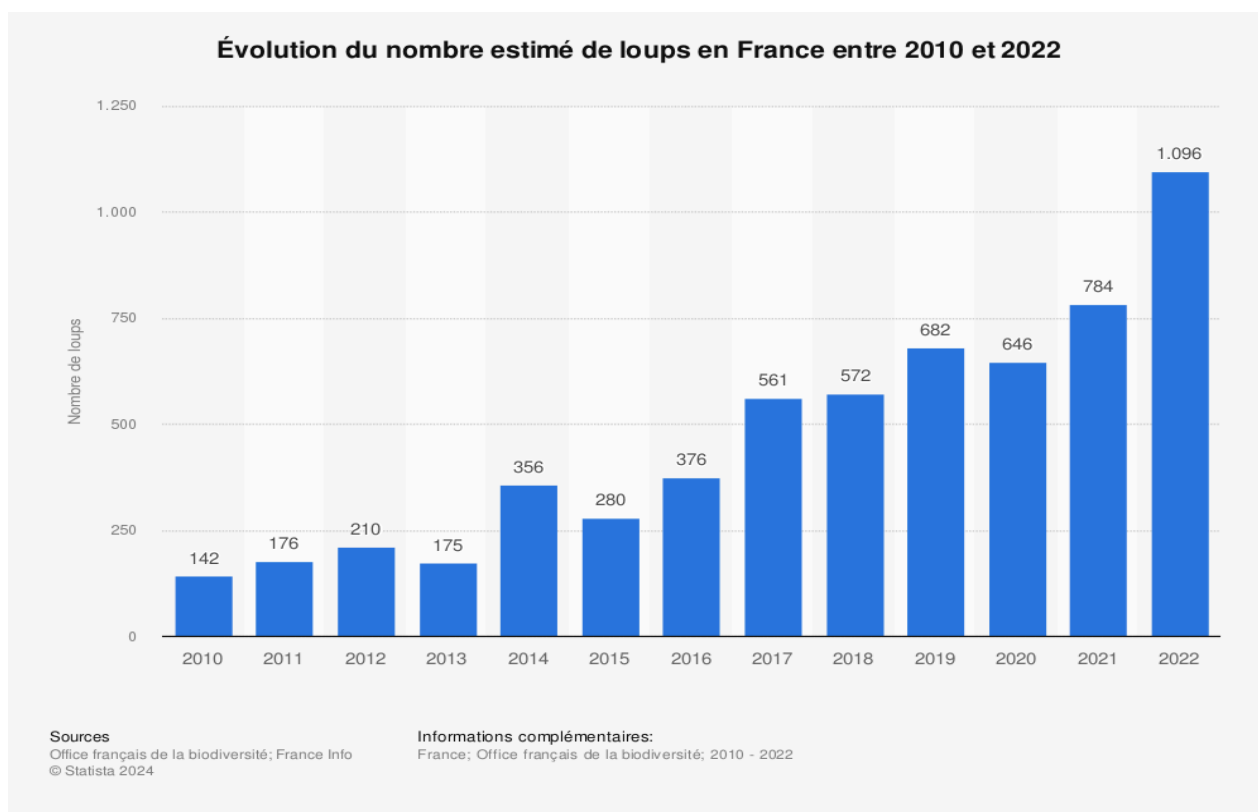
- Tuer des loups statistiquement ne diminue pas la prédation et souvent l'amplifie par la désorganisation des meutes.

Alors que le nombre de loups augmente, les prédateurs imputables aux loups et aux chiens sont stables depuis 2017 - source INRAE :

<https://www.inrae.fr/actualites/loup-elevage-bilan-27-ans->

Cela grâce aux protections adaptées.

Mais l'obscurantisme, l'ignorance, les croyances irrationnelles, et les ressentiments ont la vie dure en témoigne une perle relevée dans la presse que nous vous avons exposé récemment dans l'infolettre du mois août.



- Dernières nouvelles encore plus inquiétantes dénoncées par les Parcs Naturels Nationaux :

« Une réforme lourde de conséquences pour la biodiversité, les paysages et la gestion de nos territoires ruraux et maritimes.

Le rapport sénatorial sur la suppression des agences de l'État propose la fusion des 11 Parcs Nationaux avec l'Office Français de la Biodiversité. Concrètement, cela signifierait la fin de leur autonomie et de leur gouvernance locale, construite avec les élus, les habitants et les acteurs de terrain. Les décisions seraient centralisées à Paris et leur autonomie budgétaire serait supprimée, la gestion des crédits étant reléguée aux préfetures.

Nous vous demandons donc un soutien clair pour dire NON à la suppression des établissements publics des Parcs Nationaux – un modèle qui a fait ses preuves. Nous demandons aussi que soient garantis des moyens suffisants pour représenter fièrement l'ambition environnementale de la France, en cohérence avec ses engagements internationaux.

Une **pétition** citoyenne est en ligne sur mesopinions.org : "Sauvons nos Parcs Nationaux"

Nous vous encouragerons à la signer.



Il est important que nos concitoyens prennent conscience que de la vie sauvage, ce système complexe d'interactions de tous les êtres qui la constituent, conditionne notre propre survie et qu'il est primordial, ne serait-ce que par égoïsme, de la protéger. Les leçons que nous pouvons tirer de l'histoire du parc de Yellowstone aux Etats Unis devraient nous inspirer. A ce titre voici des liens informatifs.

LES LOUPS DE YELLOWSTONE :

Les interactions naturelles : des leçons à tirer de l'histoire

<https://www.youtube.com/watch?v=knmj98ydn8Y>

L'histoire de la réintroduction du loup au Yellowstone :

<https://www.youtube.com/watch?v=WfCQwU955Oc&t=1075s>

Bel article de **Article de Maureen Damman**

<https://mrmondialisation.org/chasseurs-animaux-domestiques-biodiversite/>



L'expansion humaine réduit à peau de chagrin, l'habitat de la vie sauvage, surtout grâce aux décisions politiques qui permettent l'éradication d'espaces qui pourraient être des foyers de biodiversité. Même les villes pourraient en sauvegarder une partie. Tous les espaces particuliers pourraient prendre en compte la sauvegarde de la vie sauvage. Pour cela, nous avons créé les aires de quiétudes de la vie sauvage que nous accompagnons d'un ~~livre~~ livret de bonnes pratiques.

L'article ci-après, ~~ou ou~~ téléchargeable, vous éclairera.

[Offrir la paix au vivant ! - Alliance des Opposants à la Chasse](#)

Images libres de droits téléchargeables, que vous pouvez diffuser et utiliser sur toutes vos communications, vos papiers à lettres, vos mails etc



Alors que la biodiversité s'effondre à grande vitesse, nombre d'oiseaux, d'insectes, d'amphibiens, de mammifères disparaissent dans l'indifférence générale, un mouvement citoyen grand: L'AOC (Alliance des Opposants à la Chasse). Une association de plus de 40 associations et de 1 500 adhérents individuels; scientifiques, naturalistes, citoyens engagés. Unis autour d'une conviction: il est urgent de rendre à la faune sauvage des territoires où elle puisse vivre sans peur.

AOC

*ALLIANCE DES OPPOSANTS À LA CHASSE

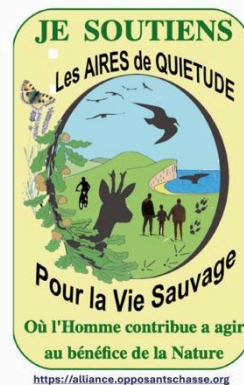
Offrir la paix au vivant : les Aires de Quiétude pour la Vie Sauvage

L'AOC soutien par ailleurs les « centres de soins pour la faune sauvage ».

Pour cela, l'Alliance a imaginé un concept simple et puissant: les Aires de Quiétude pour la Vie Sauvage.

Ces aires peuvent être de simples jardins, des forêts privées, des friches ou des prairies. Elles peuvent mesurer de 50 m² à plusieurs hectares. Peu importe la taille, pourvu qu'on y respecte une charte éthique pour laisser la nature respirer.

C'est un engagement concret: Pour guider les participants, un livret de bonnes pratiques a été rédigé et est transmis au nouvel adhérent qui souhaite créer une aire. On y trouve des conseils, des idées. Des panneaux signalétiques fournis sont installés à l'entrée de ces lieux pour sensibiliser le voisinage.



L'Alliance ne s'oppose pas «aux chasseurs» en tant que personnes, mais au système de la chasse en France, hérité, d'une ordonnance du gouvernement Pétain qui confère aux fédérations de chasse une présence statutaire majoritaire pour les décisions publiques sur la gestion de la faune. Dans un monde qui s'urbanise à outrance, où la violence contre toutes les espèces est banalisée, il s'agit de rendre à la nature des espaces de liberté et à l'humain une part de son humanité.

Pour créer une aire de quiétude ou en savoir plus, rendez-vous sur:

<https://alliance.opposantschasse.org>
airesdequietude@gmail.com / contact@opposantschasse.org

© HD Média

Nous vous encourageons à créer une de ces oasis de vie quelle que soit la dimension de votre terrain.

Vous pouvez vous informer plus largement sur notre site en cliquant sur le lien suivant :

<https://alliance.opposantschasse.org>

rubrique « aires de quiétude »

Il est de notre devoir de dénoncer la catastrophe écologique, le déni de droit et de démocratie qu'est devenu la chasse, afin de protéger la vie sauvage dans son ensemble car celle-ci nous protège tout en nous permettant de vivre.

**Pour l'Alliance des Opposants à la Chasse
Jean-Louis Chuilon, président de l'AOC.**

Contacts :

contact@opposantschasse.org

admin@opposantschasse.org

president.opposantschasse@gmail.com

airesdequietude@gmail.com

